



COMMUNE DE NOTHALTEN

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 05 juin 2026 à 18 h00

Par suite d'une convocation en date du 27 mai 2026, les membres du conseil municipal de la commune de Nothalten se sont réunis dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur le Maire.

Nombre de conseillers élus : 11

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 8

Marc REIBEL, Cathy BADER, Rodolphe KOPP, Ludovic HASSENFORDER, Melissa HERRMANN, Julien RAUSCHER, Anne KOCH-DESAILLY, Sabine KOCH ;

Excusés : Nicolas OLLIVIER (procuration à Julien RAUSCHER), Inès LAUERER-SCHMITT, Josselin CLO

Secrétaire de séance : Julien RAUSCHER

N 05.06.26 – 06 Attribution d'une subvention exceptionnelle pour la participation d'un enfant en situation de handicap à une classe découverte

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de participation financière adressée par l'établissement scolaire de l'enfant Sofia DA CONCEICAO-MARTINS, domiciliée 9 rue de Zell à Nothalten.

Cette demande concerne la participation de l'élève à une classe de découverte organisée à Soultzeren (Haut-Rhin) du 26 au 29 mai 2026.

Compte tenu de l'intérêt pédagogique de ce séjour et de la situation particulière de l'enfant, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'accorder une subvention exceptionnelle afin de contribuer au financement de cette participation.

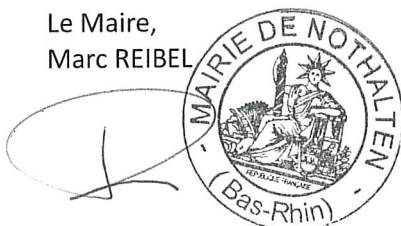
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **décide d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 45 €** à l'établissement organisateur du séjour ; cette subvention se base sur la règle d'attribution faite par le Sivu.
- **précise** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal ;
- **autorise** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

Pour expédition certifiée conforme et décision certifiée exécutoire.

Le Maire,
Marc REIBEL



Le Secrétaire,
Julien RAUSCHER

Accusé de réception en préfecture
067-216703371-20260605-N05062026_6-DE
Reçu le 08/06/2026

